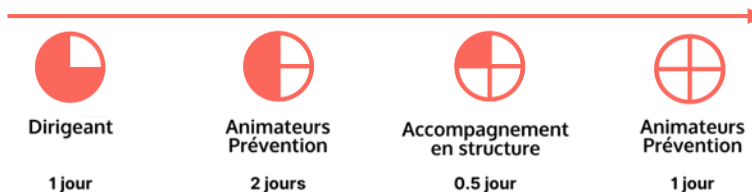


Parcours de formation certifiante
DISPOSITIF S&ST – AIDE ET SOIN À DOMICILE



Développer et manager la prévention des risques professionnels dans sa structure d'aide et de soin à domicile | Dirigeant

Manager la santé et la sécurité au travail pour prendre soin de ses salarié-e-s.

Cette formation destinée aux dirigeants de structure est une 1^{ère} étape préalable à la mise en place d'une démarche de prévention des risques professionnels dans sa structure.

Elle offre aux dirigeants un temps d'analyse afin de faire émerger les besoins propres à sa structure et les ressources et outils qui lui permettront d'initier ou de poursuivre cette démarche de prévention.

Cette formation permet aussi d'identifier les compétences requises et de définir les missions du salarié-e, futur animateur prévention qui accompagnera le dirigeant dans le déploiement du dispositif de prévention des risques professionnels au sein de sa structure.

Public : Dirigeants de structures d'aide et de soins à domicile

Pré-requis : Aucun

Modalités d'évaluation :

Recueil des attentes, évaluation des acquis, recueil des appréciations & remise d'une attestation de fin de formation

Durée : 7h00 + 0.5 jour d'accompagnement dans la structure.

Coût par personne et par jour : 225 € | formation INTER

Infos : 04 78 62 98 24

contact@crias.fr

Objectifs

- Organiser et mettre en œuvre une démarche de prévention dans sa structure.
- Identifier les enjeux de la démarche de prévention dans sa structure.
- Structurer la démarche de prévention en lien avec ses objectifs de prévention.
- Piloter les projets de prévention conduits par l'animateur prévention.

Contenus de la formation

- Les enjeux humains, organisationnels, financiers et juridiques de la prévention des risques dans sa structure d'aide de soin à domicile.
- Les conditions de réussite de la démarche de prévention en rapport avec ses enjeux et ses objectifs de prévention (bases d'une lettre d'engagement).
- L'apport des formations du dispositif ASD pour aider dans la démarche de prévention (rôle des acteurs formés).
- Le pilotage de projet(s) de prévention (note de cadrage de projet).
- Le positionnement d'un animateur prévention sur un projet de prévention pour sa formation.

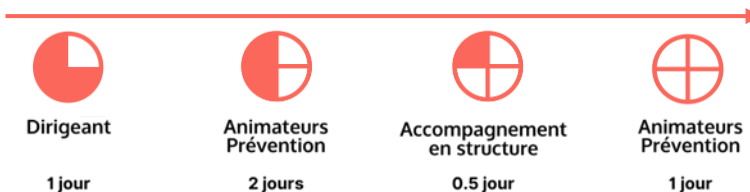
Méthodes pédagogiques

Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles, méthodes actives (brainstorming, cartes, ...), travaux en sous-groupe, observations partagées, échanges d'expériences

Intervenante

Hélène DABET, ergothérapeute, formatrice certifiée par l'Assurance-Maladie Risques professionnels & l'INRS

Parcours de formation certifiante
DISPOSITIF S&ST – AIDE ET SOIN À DOMICILE



Devenir Animateur Prévention dans sa structure d'aide et de soin à domicile

Cette formation action vise à apporter les connaissances et les outils nécessaires aux professionnels, futurs Animateurs Prévention (AP), qui seront amenés à déployer en lien avec le dirigeant de leur structure la mise en place d'une démarche de prévention.

Afin d'en soutenir le déploiement, cette formation comprend une mise en application des apports théoriques de la formation durant un travail d'intersession à réaliser dans sa structure.

Une demi-journée d'accompagnement in situ est prévue afin d'accompagner le futur AP et le dirigeant dans la concrétisation d'une démarche de prévention au travers d'un projet élaboré au cours de cette formation-action.

Public : Professionnels des structures d'aide et de soins à domicile

Pré-requis : Avoir validé l'autoformation @01001 « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention ». Le dirigeant doit avoir suivi le module de formation dédié (lettre d'engagement).

Modalités d'évaluation : Recueil des attentes, évaluation des acquis, épreuves certificatives, évaluation individuelle, recueil des appréciations & remise d'une attestation de fin de formation

Durée : 25 h heures

- 2 jours en présentiel,
- Travaux d'intersession (2 jours minimum dont 0.5 j accompagné par le formateur dans la structure
- 1 jour en présentiel.

Coût par personne et par jour : 225 € soit 675 € | formation INTER

Infos : 04 78 62 98 24

contact@crias.fr

Objectifs

- Contribuer au développement de la démarche de prévention de sa structure.
- Observer et analyser une situation de travail.
- Dépister et prioriser les risques en situation de travail
- Définir un projet de prévention à élaborer et à conduire dans la structure.

Contenus de la formation

- Enjeux de prévention de sa structure d'aide et de soin à domicile.
- Développement d'une démarche de prévention correspondant aux objectifs et à la stratégie de sa structure.
- Acteurs impliqués en interne et en externe.
- Méthodologie de base et cadrage de projet(s) de prévention.
- Outils d'état des lieux et de diagnostic de la santé et sécurité au travail.
- Outils d'observation et d'analyse des situations de travail et de détection des risques (TMS, chutes, RPS...).
- Définition et hiérarchisation des pistes d'amélioration.

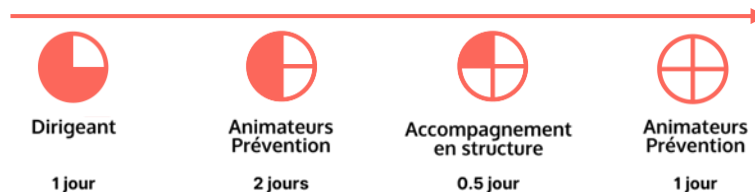
Méthodes pédagogiques

Apports conceptuels, mise en travail des représentations individuelles, méthodes actives (brainstorming, cartes, ...), travaux en sous-groupe, analyse de situations, études de cas, échanges d'expériences

Intervenante

Hélène DABET, ergothérapeute, formatrice certifiée par l'Assurance-Maladie Risques professionnels & l'INRS

Parcours de formation certifiante
DISPOSITIF S&ST – AIDE ET SOIN À DOMICILE



Animateur Prévention dans sa structure d'aide et de soin à domicile
>> Mise à jour des compétences | MAC

La formation « MAC Animateur Prévention ASD » se destine aux AP-ASD souhaitant mettre à jour leurs compétences et renouveler leur certificat INRS. Elle permet d'actualiser leurs connaissances et leurs bonnes pratiques à partir des projets menés. Elle donne aussi la possibilité, entre Animateurs Prévention, d'échanger autour de leur expérience dans la structure où il mène un ou plusieurs projets de prévention. Ce partage permet à la fois d'enrichir leurs connaissances et de faire évoluer l'élaboration et l'animation du projet de prévention en cours ou à venir en venant nourrir une dynamique de projet. A l'issue du MAC, les AP seront en mesure de continuer à faire vivre la démarche de prévention des risques professionnels au sein de leur structure au bénéfice des salariés.

Public :

Professionnels Animateurs Prévention des structures d'aide et de soins à domicile

Pré-requis :

Avoir obtenu son certificat d'Animateur Prévention depuis moins de 36 mois.

Le dirigeant de la structure doit avoir suivi la formation dédiée.

Modalités d'évaluation :

Recueil des attentes, évaluation des acquis, épreuves certificatives, évaluation individuelle, recueil des appréciations & remise d'une attestation de fin de formation

Durée : 2 jours - présentiel

Coût par personne et par jour :

225 € soit 450 €

Infos : 04 78 62 98 24

contact@crias.fr

Objectifs

- Mettre à jours ses connaissances dans le champ de la prévention des risques professionnels de son secteur d'activité (ASD)
- Partager son expérience et s'enrichir des expériences des autres AP ASD présents
- Rester mobiliser dans ses missions afin de déployer un/des projets de prévention en regard des besoins de sa structure

Contenus de la formation

- Les contenus sont définis via l'envoi préalable d'un questionnaire d'exploration de la démarche initiée dans la structure et des projets menés.
- Apports de connaissances sur les thématiques développées et en projet
- Appui méthodologique au regard des freins identifiés

Méthodologie

Apports conceptuels, méthodes actives (brainstorming, cartes, ...), travaux en sous-groupe, présentation et analyses de projets réalisés, échanges d'expériences

Intervenant

Hélène DABET, ergothérapeute, formatrice certifiée par l'Assurance-Maladie Risques professionnels & l'INRS